



Liberté Égalité Fraternité

Secrétariat général de la préfecture du Nord

Direction de la réglementation et de la citoyenneté

Bureau de la citoyenneté

Section des élections

Arrêté préfectoral portant nomination des membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales dans les communes de l'arrondissement de LILLE

Le Préfet de la région Hauts-de-France Préfet du Nord Officier de la Légion d'Honneur Commandeur de l'ordre national du Mérite

Vu le code électoral et notamment les articles L.19 et R.7 à R.11;

Vu le décret du 21 avril 2016 nommant Michel LALANDE préfet de la région Nord-Pas-de-Calais-Picardie, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord ;

Vu le décret du 29 octobre 2019 nommant M. Nicolas VENTRE, sous-préfet chargé de mission auprès du préfet de la région Hauts-de-France, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord;

Vu le décret du 27 août 2020 nommant Monsieur Simon FETET secrétaire général de la préfecture du Nord ;

Vu l'arrêté préfectoral du 9 décembre 2020 portant délégation de signature à Monsieur Simon FETET secrétaire général de la préfecture du Nord ;

Vu l'arrêté préfectoral du 9 décembre 2020 portant délégation de signature à Monsieur Nicolas VENTRE secrétaire général adjoint de la préfecture du Nord ;

Vu les propositions des maires des communes concernées ;

Vu les désignations des représentants par le président du tribunal judiciaire de Lille;

Considérant qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres de commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture du Nord.

12-14, rue Jean sans Peur - CS 20003 - 59 039 LILLE Cedex

Tél.: 03 20 30 59 59 - Fax: 03 20 57 08 02

Horaires d'ouverture et modalités d'accueil sur : www.nord.gouv.fr

Suivez-nous sur: facebook.com/prefetnord - twitter.com/prefet59 - linkedin.com/company/prefethdf/

					5 – VANBENEDEN Philippe Suppléant: DELSERT Jack-Yves			5 – PYL Jean-Francçois Suppléant : 5 – SINANI Mehdi
	4 – TOUTIN Marc 5 – ROBILLIART Nathalie Suppléants : 4 – BEAUVOIS Ghislaine 5 – LEBON Timothée	4 – FRAIM Laurent 5 -BOCQUET Maximilient	4-CANONNE Véronique 5-LEBON Stéphane Suppléants : 4- CARTIGNY François 5- CUYPERS Marycke	4 – MEKIL Ludovic 5 – ROEKENS Laurent Suppléantes : 4 – RAMBAUT Emmanuelle 5 – SEILLIER Coralie	4 – LEGRAND Christiane Suppléant : 4 – DUTHILLEUL Anthony	4 – PAEYE Gérard 5 – RIGAUD Philippe	4 – CROIN Alexandre 5 – LEFEBVRE Carole Suppléants : LAMBIN Annie 5 – DELPLACE Alexandre	4 – CELET Maureen Suppléant : 4 – VIAL Raphaël
1 – LEDE Jean-Marie 2 – DOIGNIES Rosemonde	3 – LEROY Sébastien Suppléants : 1 – BERGOGNE Michelle 2 – MICMANDE Francis 3 – ALBA Marie-Josée	1 – BOONE Monique 2 – RUBY-DHELIN Valérie 3 – DULONG-COURTY Amélie	1-WILLOT Christel 2-GHEYSENS Pascal 3-DUBUS Constance Suppléants:1-TRAJBER Franck 2-DA SILVA Cécile 3-PODGORSKI Anthony	1 – RINGOT Brigitte 2 – MOKRANE Mohamed 3 - BENFRID-CHERFI Hafida Suppléants : 1 – MONCOURTOIS Cédric 2 – THUEUX Aurore 3 – ROUSSEAU Jérémy	1 – POLLET Antoinette 2 – POLY Sophie 3 – ROELENS Samuel Suppléants: 1 – ARZUL Sylvie 2 - LECLERCQ Alexandre 3 – HERRMANN Ségolène	1 – DIEVART Alain 2 – WAREMBOURG Claudine 3 – TABEAU Caroline	1 – POULAIN Catherine 2 – MEAUZOONE Serge 3 – PEUGNET Marielle Suppléants: 1 – LAMBIN Pascal 2 – VERDON Véronique 3 – LE CORVIC Marie-Agnès	1 – PIERRE-RENARD Dominique 2 – CAMBIEN-DELZENNE Stéphanie 3 – MECHOUEK Massinissa Suppléants: 1 – BERNARD Christian 2 – DUROT Céline 3 – KEBDANI Damien
	LILLE 3		LILLE 2	ANNOEULLIN	ARMENTIERES	ANNOEULLIN	LAMBERSART	LILLE 4
	MONS-EN-BAROEUL	MONS-EN-PEVELE	MOUVAUX	OSTRICOURT	PERENCHIES	PHALEMPIN	QUESNOY-SUR-DEULE	RONCHIN